

Séance du 05 juin 2014

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 30 mai 2014, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Soroste, Mme Lauqué, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, Martin-Dolhagaray, M. Aguerre, Adjoint ; Mme Juzan, MM. Esmieu, Salducci, Arcouet, Lalanne, Mme Chabaud-Nadin, M. Salanne, Mme Brau-Boirie, M. Escapil-Inchauspé, Mme Taieb, M. Laiguillon, Mmes Candillier, Belbaraka, Destin, Bensoussan, MM. Boutonnet, Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Herrera Landa, MM. Duzert, Bergé, Iriart, Nogues, conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Langlois à M. Esmieu ; M. Pocq à Mme Candillier ; Mme Meyzenc à Mme Durruty ; M. Uhaldeborde à M. Murat ; Mme Capdevielle à Mme Aragon ; M. Etcheto à M. Bergé.

SECRETAIRE : M. Boutonnet.

M. Salducci présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : URBANISME ET SECTEUR SAUVEGARDE – Zone de restauration immobilière
– Attribution de subventions par la ville.

SUBVENTIONS POUR TRAVAUX

Comme suite aux délibérations des 2 février 1994, 21 mars 2002 et 22 décembre 2005 sur le cadre général d'aides aux propriétaires, le conseil municipal est amené à se prononcer sur les nouvelles demandes déposées. Le tableau ci-dessous précise les subventions individuelles à apporter.

PROPRIETAIRES	ADRESSES	MONTANTS TRAVAUX TTC (en €)	MONTANTS SUBVENTIONS (en €)		
			Montants possibles	Plafonds	Montants retenus
ATURRI IMMOBILIER	45, rue Pannecau	24 654,00	1 368,50	5 280,00	1 368,60
BACARDATS Christian	30, quai Galuperie	3 497,83	513,60	5 280,00	513,60
BERGER	32, rue Pannecau	2 127,22	462,00	5 280,00	462,00
BERTRAND Thierry	1, rue Sabaterie	5 200,10	1 175,67	15 840,00	1 175,67
CHOKOAN (SCI)	14, rue Victor Hugo	46 345,00	5 280,00	5 280,00	5 280,00
DUCASSE Corinne	5, rue Port de Castets	6 327,00	411,45	7 920,00	411,45
DUPRAT Anne-Marie	9, rue Gosse	2 079,00	660,00	15 840,00	660,00
FINANCIERE MAGELLAN	6, rue Argenterie	244 121,00	7 040,00	7 040,00	7 040,00
HURTEVENT Jacques	20, rue des Basques	31 870,00	2 592,00	7 920,00	2 592,00
JURKOWSKI Alain	62, rue d'Espagne	3 737,16	73,03	3 168,00	73,03
LALANNE Nelly	18, rue Bourgneuf	4 285,60	528,00	5 280,00	528,00
SUBIAS Jocelyne	7, rue Neuve	85 958,36	4 991,66	11 748,00	4 991,66
TAILLANDIER Lionel	37, rue Vieille Boucherie	19 971,00	1 318,02	7 920,00	1 318,02

Travaux devant être commencés avant le 1^{er} juillet 2015

Ces subventions seront versées au vu des factures acquittées et si le bénéficiaire s'engage à laisser sur son immeuble un panneau indiquant que son opération est subventionnée par la Ville de Bayonne, le panneau restant en place pour une durée d'au moins six mois.

Le montant total des subventions pour cette séance est de 26 414,03 €, induisant un montant total de travaux de 480 173,27 €.

L'engagement budgétaire est subordonné au commencement d'exécution des travaux ou sera fixé conventionnellement avec le pétitionnaire pour les restaurations pluriannuelles.

Il est donc demandé au conseil municipal d'approuver le versement des subventions détaillées ci-dessus.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.